



Commande aupres d'un magasin

Par **david240**, le **25/04/2015** à **11:09**

Bonjour,

j'ai commandé le 28 fevrier un escalier chez leroy merlin .la date limite de livraison etait le 8 avril....j'ai reçu debut avril (7 ou 8) un courier de leur part m'indiquant qu'il y avait du retard pour la livraison. le23/04 je suis recontacté par leroy merlin,qui m'annonce qu' ils ne pourront pas me livrer l'escalier,ils me propose de me rembourser ou de me faire un autre escalier "prix coutant"....mais je doit rajouter plus de 200 euro de ma poche....de plus je prend au moins 6 semaines de delais en plus pour ce nouvelle escalier....soit un peu pres entre 14 a 16 semaine au d'attente au total pour avoir un escalier...actuellement je ne peu acceder a mes combles aménagé que par une echelle !!!

je leur ai dit que je ne desirai pas annuler ma commande et etre remboursé,mais que je voulais un escalier....suite a leur refus,je viens de faire partir un courier recommandé avec ar leur expliquant ce que je viens de vous dire et leur donne 5 jours pour me repondre par lettre et m'indiquer leur propositions par écrit.....que doit-je faire si ils refusent ???

Par **Leroy merlin**, le **27/04/2015** à **11:24**

Bonjour David240,

Je suis sincèrement navrée des déconvenues rencontrées avec votre commande d'un escalier. Afin que notre équipe relation client puisse vous recontacter et en échanger avec vous, je vous invite à nous préciser par message privé vos coordonnées à l'adresse relationclient.siege@leroymerlin.fr

Bien à vous,

Pauline
Relation client Leroy merlin

Par **david240**, le **27/04/2015** à **12:06**

bonjour pauline, je viens de vous envoyer mon mobilemerci